

- n'est pas un appel à des négociations multilatérales sur des limitations des armes terrestres, aériennes ou navales dans le Pacifique Nord (un tel exercice serait prématuré compte tenu des impératifs de sécurité dans la région, des alliances et du déploiement actuel des forces);
- ne vise pas à reconnaître de jure les frontières ou les gouvernements existants ni à remettre en question les résultats de conflits passés (même si l'initiative canadienne, si elle réussit, pourrait permettre aux participants de s'entendre pour modifier des frontières contestées, seulement par voie de négociations, et non par la force);
- un appel pour la tenue d'un sommet régional des ministres des Affaires étrangères ou des chefs de gouvernement ou d'État.

VUES DES RÉGIONS

M. Clark a exposé ses vues directement aux ministres des Affaires étrangères du Japon, de la Chine, de l'Union soviétique, de la Corée du Sud, de l'Australie et des six pays membres de l'ANASE. D'autres consultations sont prévues aux niveaux des ministres et des hauts fonctionnaires, et l'initiative canadienne continuera d'être défendue sans tambour ni trompette. Elle vise à susciter un dialogue régional pour permettre aux pays du Pacifique Nord de discuter des moyens d'améliorer leurs relations, la stabilité de leur région et d'apprendre à dialoguer dans l'intérêt de la paix et de la prospérité.

Décembre 1990